110. Ordre de priorité du droit de préemption 1632 décembre 17 a.s. Neuchâtel

Demande renvoyée à un prochain conseil sur l'ordre de priorité de préemption entre plusieurs enfants.

Le point de coutume SDS NE 3 112 donne suite à ce point.

Du XVII decembre 1632 [17.12.1632], presidant le sieur maitre bourgeois Bonvespres, en Conseil général. [...] / [p. 602]

Dudit jour en Conseil estroict.

a b-Point de coutume renvoyé à un autre Conseil-b

Le sieur secrétaire Pierre Thomasset demande la coustume, scavoir sy ung homme ayant plusieurs enfans, et vendant une piece de [...] $^{c\ 1}$ lequel d'entre eux a plus de droict de faire rehamption d'icelle par droict de proximité et retraict lignager d .

Remis au prochain Conseil.

Original: AVN B 101.01.01.006, p. 602; Papier, 22.5 × 32 cm.

- Ajout dans la marge de gauche d'une main plus récente au crayon : Délibérations.
- b Ajout dans la marge de gauche.
- c Illisible (1 mot).
- d *Corrigé de :* retraict lynager.
- ¹ Probablement une abbréviation. Il est fait référence au patrimoine familial.

15